

EDITORIAL

Du nouveau à la MUFA

Pour la Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne, l'année 2007 aura été marquée par le changement. Après la mise en place d'un nouveau Conseil d'Administration, je suis arrivée cet été pour remplacer Jean-Sébastien Misson qui occupait depuis 2004 le poste de coordinateur-animateur. Il a porté cette jeune association avec beaucoup de dynamisme et d'ambition. Qu'il en soit remercié.

Cette Newsletter revient sur un séminaire consacré aux revêtements perméables, ainsi que sur deux conférences traitant de la restauration de la Halle aux Blés de Durbuy et de la rénovation urbaine de Marche-en-Famenne. Vous pourrez également y parcourir le compte-rendu de deux mémoires d'architecture consacrés aux maisons et places de village.

Les projets ne manquent pas pour l'année 2008 : nous prévoyons notamment un cycle de conférences sur les performances énergétiques des bâtiments, en partenariat avec la Maison de l'Urbanisme de l'arrondissement de Philippeville. Visites, ateliers et conférences dédiées à l'urbanisme, à l'architecture et au patrimoine seront également au programme.

Bonne lecture et à très bientôt pour ces nouvelles activités.

Geneviève Laurent
Coordinatrice-animateur

URBANISME

Séminaire "les pieds dans l'eau": revêtements perméables

Poursuivant sa collaboration avec le Contrat Rivière Ourthe sur la thématique des inondations, la Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne a invité le Centre de Recherches Routières (www.crr.be) à présenter aux mandataires et agents communaux du bassin de l'Ourthe le résultat de ses dernières recherches sur les revêtements perméables et en particulier les pavages drainants. L'un des objectifs définis par la Région wallonne dans la lutte contre les inondations est de diminuer et de ralentir le ruissellement des eaux sur les bassins versants, dont l'un des facteurs aggravant est l'imperméabilisation des sols consécutive à l'urbanisation croissante du territoire. Les revêtements perméables peuvent apporter une réponse à cette problématique. En favorisant l'infiltration des eaux de pluies, ils peuvent réduire les quantités et les vitesses d'écoulement des eaux et ainsi contribuer à limiter dans certains cas l'ampleur des inondations. L'infiltration couplée à un stockage des eaux permet en effet de retarder leur évacuation vers les cours d'eau à l'instar des bassins d'orages ou d'autres dispositifs. La mise en œuvre de pavés drainants ne peut dès lors s'envisager qu'avec la mise en œuvre de fondations et sous-fondations adaptées et elles aussi perméables. Dans certains cas, l'on peut envisager une infiltration complète des eaux dans le sous-sol, mais cela ne peut se faire que si cela ne représente aucun risque pour les nappes phréatiques et les zones de captage. La Direction générale des Ressources Naturelles et de l'Eau du Ministère de la Région wallonne, également invitée à cette séance, insiste fortement sur ce point et recommande le principe de précaution en toute circonstance : stockage complet des eaux infiltrées et évacuation dans le réseau d'égouttage, voire l'imperméabilisation des sols quand certaines nappes sont trop proches de la surface. Il faut donc bien étudier le contexte de chaque projet quand il s'agit d'opter pour un revêtement perméable et solliciter les avis et conseils de professionnels. La variété des revêtements - le CRR a jusqu'ici étudié les revêtements utilisant le béton - permet par ailleurs des choix en fonction du projet - parking, voie d'accès, ... - et des souhaits esthétiques.

Jean-Sébastien Misson



Deux projets patrimoniaux sous la loupe

En juin, la Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne a organisé deux conférences sur le patrimoine architectural famennois et sur deux projets en particulier – la Halle aux Blés de Durbuy et la rénovation urbaine de Marche-en-Famenne – avec pour objectif de mieux comprendre comment s'élaborent et se concrétisent de tels projets.

A Durbuy, les architectes Jacques Constant, auteur du projet de restauration, et Marianne Francotte de la Région wallonne, avec le concours de l'archéologue David Houbrechts ont mis en lumière les différentes étapes de ce projet, depuis les études préalables à sa concrétisation, en passant par le choix du programme, les débats relatifs à la restauration, le remplacement ou la restitution d'éléments dégradés ou disparus, ou encore la manière dont des éléments contemporains ont été intégrés sans nuire à l'authenticité et la lisibilité du bâtiment. Jacques Constant a par ailleurs mis en avant la diversité et la complexité des techniques de restauration mises en œuvre, ce dont on ne se doute pas toujours au premier regard.

A Marche-en-Famenne, l'assistance a pu se rendre compte du chemin parcouru depuis 1978 date à laquelle débute l'opération de rénovation urbaine du centre-ville. Celui-ci connaissait depuis le début des années '60 une lente dégradation due notamment au départ de certaines entreprises, l'exode de sa population, la défiguration de certaines façades à des fins commerciales, le vieillissement général du patrimoine immobilier, et encore la pression et les conséquences de la circulation et du stationnement automobiles. Les autorités marchois ont voulu contrecarrer cette tendance, avec pour résultat un centre-ville en constant rajeunissement grâce aux nombreux projets achevés et encore en chantier - espaces publics, parkings bien intégrés, bâtiments publics rénovés et créés, logements, ... - sans oublier les projets privés encouragés par des subsides régionaux ou tout simplement par l'émulation. Les témoignages de Philippe Peret, architecte de la Ville, et Charles Hanin, ancien bourgmestre et ministre qui initia cette démarche, ont mis en évidence la nécessité :

- d'une vision, d'un projet à long terme pour une ville,
- d'une réflexion globale répondant aux différents enjeux et problématiques (mobilité de tous, patrimoine, développement économique, ...)
- d'une constance et d'une continuité dans sa mise en œuvre.

C'est à juste titre que la rénovation urbaine de Marche-en-Famenne est régulièrement citée en exemple en Région wallonne.

Jean-Sébastien Misson



Durbuy: la halle aux Blés



Marche-en-Famenne: le complexe des Carmes



Marche-en-Famenne: l'ancien couvent jésuite

ARCHITECTURE

Maisons de village ... une belle diversité

Des problématiques propres à ce genre d'édifice collectif villageois ont pu être soulignées.

Polyvalence et adaptabilité. En réponse aux besoins d'aujourd'hui et de demain d'une population rurale plurielle, une maison de village devrait pouvoir accueillir un large éventail d'activités associatives (fêtes de village, réunions, ateliers culturels...), et présenter dès lors un caractère polyvalent et adaptable selon les circonstances et dans le temps.

Intégration et singularité. En tant qu'édifice public destiné avant tout à participer à l'identité villageoise, une maison de village devrait répondre à deux impératifs sur le plan urbanistique et architectural : s'intégrer au contexte villageois – dialogue avec l'espace public, implantation, volumétrie, mode de construction, matériaux – tout en exprimant son caractère public et emblématique par un traitement esthétique particulier de certains éléments – accès, composition des façades, Les écoles et maisons communales héritées des siècles passés répondaient déjà à ce double enjeu.

Patrimoine et identité. Une partie importante des maisons de village sont d'ailleurs logées dans de tels édifices patrimoniaux témoins de l'histoire d'un village – une école, une ancienne maison communale, mais aussi une église, une ancienne gare...- créant ainsi une passerelle entre le passé et l'avenir d'un village.

La Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne a encadré en 2007 les recherches de deux étudiants de l'Institut Supérieur d'Architecture Lambert Lombard (Liège), l'une portant sur les «maisons de village»; l'autre sur les «places de village», deux types de projets fréquemment réalisés dans le cadre de Programmes Communaux de Développement Rural, notamment dans plusieurs communes partenaires ou voisines de la Maison de l'Urbanisme.



Hotton

« Le Royal » (Hotton – Arch. Francis Maquet)

A Hotton, commune traversée par l'Ourthe, au tissu dense et urbanisé, un ancien bâtiment culturel cher à la mémoire de nombreux habitants, l'ancienne salle de la fanfare locale des Joyeux Travailleurs, a été réhabilité et inauguré en 2007. Le volume d'origine a été conservé, mais sa façade en front de rue a été remodelée en profondeur. Le large pignon à double versant en calcaire est hérité du passé, mais le volume courbe bardé de bois en léger retrait de la façade l'ancre par son caractère contemporain un peu plus dans son époque.

La maison de village de Champlon (Tenneville – Arch. Cédric Detaille)

Cette construction neuve se situe à l'écart du centre du village, en bordure du terrain de football de la localité. Destiné à diverses associations sportives, aux mouvements de jeunesse et autres, le bâtiment a été pensé en termes de polyvalence et de capacité d'accueil, en fonctionnant autour de trois locaux indépendants et de tailles variables. Grand volume oblong à double versant en acier, l'usage combiné de briques et d'un bardage de ciment texturé traduit à l'extérieur le programme intérieur s'organisant sur deux étages. D'une grande simplicité constructive, l'édifice s'inspire des techniques agricoles en se structurant autour de portiques en acier à tirants métalliques.



Champlon

« Cercle St Laurent » de Barvaux (Havelange – Arch. Jean-Marie Deleau)

La maison de village de Barvaux, elle, concentre principalement ses activités autour du spectacle (théâtres, concerts,...) ce que sa physionomie extérieure ne manque pas de refléter : un volume à double versant sobre et massif par la faible présence de percements, peu nécessaires au vu du programme. Bâtiment essentiellement tourné vers l'intérieur donc, il flirte avec les limites de son terrain ménageant avec justesse les espaces extérieurs nécessaires à la circulation, aux livraisons et la détente. C'est assis sur un banc que l'on contemple les vastes étendues vallonnées à l'arrière du site. Enduit d'un crépi de teinte gris clair, le bâtiment semble capter la lumière et jouer avec les ombres par ses légers et discrets décrochements de façade.



Barvaux

Laurent Serpe

URBANISME

La place de village, une réponse urbanistique à des questions d'ordre sociologique

Composer une place de village, c'est avant tout s'intéresser au contexte. Humain, paysager, urbanistique et architectural, il est l'origine de réflexions et de choix posés. Il me semblerait, dès lors, ambitieux, voire présomptueux, de poser avec certitude des critères ou des recettes préfabriquées garanties d'une place de village de qualité.

Pourtant, sans risques, nous pourrions affirmer que la qualité première d'une place de village réside dans son caractère intégré. Le mot est lancé. L'intégration. Notion vaste, compliquée, relevant très souvent d'une approche subjective, et pourtant tellement essentielle à positionner à tous les niveaux de la réflexion. Mais au fond, qu'est ce qu'une place intégrée ? Est-ce un lieu qui se fond dans un décor ? Au contraire, ne pourrait-elle pas contraster avec l'ordre établi ? Ne pourrait-on pas admettre qu'une place soit intégrée lorsqu'elle répond aux attentes d'une population villageoise et ce même si cela devait nous résoudre à accepter une place encombrée d'objets fonctionnels ? L'intégration à un milieu rural peut-elle être encore comprise sans réactualisation ? Ces pistes de réflexion nous amènent à différencier trois aspects de l'intégration.

L'intégration humaine. Une place de village existe avant tout pour et par la population qui la vit. Lieu associé et dédié généralement aux activités publiques du village, la place, pour les habitants ou les visiteurs occasionnels, est avant tout symbole de rassemblement. Support de leurs activités collectives, elle représente le cœur et l'âme de la communauté villageoise. Des attentes de la population se détachent des fonctions qui détermineront une forme, un revêtement, un mobilier etc...

L'intégration spatiale. Elle permet de se questionner sur l'insertion d'un tel espace dans une structure établie. La position d'une place au sein d'une entité détermine une occupation particulière. Il est difficile, par exemple, d'attendre d'une place décentrée qu'elle remplisse un rôle de rassemblement spontané de la part des occupants d'un village.

L'intégration temporelle. Composer une place de village aujourd'hui signifie une compréhension et une approche dans une vision contemporaine. Se cantonner à vouloir recréer des clichés, dignes répliques d'images passées, risque de dessiner dans ces milieux ruraux en perpétuelle évolution des places en décalage avec les attentes actuelles.

La subjectivité dans la compréhension des composantes d'un lieu et par conséquent dans l'interprétation de ces éléments qu'un auteur de projet est amené à formuler par une forme, un choix de matériaux, une composition spatiale déterminée, rend la notion d'intégration d'autant plus difficile à évaluer.

Place de Forrières sur la commune de Nassogne (Architecte Urbaniste François Ziane, 2001)

Situé au cœur du village de Forrières, le site, un espace inondable de 14.000 m², est ceinturé d'écoles et longé par la seule route traversant le village. Bordant la Lhomme, et en connexion directe avec différents pôles importants de la commune, cette place est composée de trois espaces différents. Premièrement, une place en revêtement de béton est l'élément d'articulation entre les espaces voiries et les usagers de l'espace public. Deuxièmement, une esplanade en dolomie et sa rampe d'accès. Enfin, un parc divisé en bassins récoltant les eaux de la Lhomme au gré des débordements.

Ce projet se démarque par sa composition contemporaine et la polyvalence des espaces.

La place du village de Marcourt sur la commune de Rendeux (SCRL Artau, 1999)

Ce site se situe au sein du village de Marcourt dans l'ancienne structure du village, dans la partie haute de l'entité. Il possède un relief particulier qui le différencie de la voirie. Cette place est composée de trois espaces. Le premier, en relation avec le mur du cimetière et la voirie est recouvert de pavés de pierre. Le deuxième, en contact avec le syndicat d'initiative et l'école, est composé de gravier. Enfin, le troisième caractérisé par l'amphithéâtre, à l'écart derrière le cimetière est composé de gravier coloré.

Trois zones distinctes par leur fonction et leur situation dans l'espace se retrouvent donc matérialisées différemment.

La place du village de Hargimont sur la commune de Marche-en-Famenne (Architecte A. Wislez, 1995)

Situé en dehors du cœur historique, cet espace est lié à la présence de l'église. Il s'implante dans une zone dont l'urbanisation est plus récente. Il se situe légèrement en contrebas de la voirie. Cet espace est composé très simplement de pavés de béton. Les limites spatiales de la place sont posées par le relief qui crée une frontière naturelle entre la place et la route.

Cette place est remarquable par sa simplicité et une utilisation rationnelle des composantes du lieu.

Pierre-Yves Deberg



Forrières



Marcourt



Hargimont



Hargimont



RÉGION WALLONNE

La newsletter de la Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne asbl est éditée avec le soutien de la Région wallonne et des communes partenaires.

Elle peut être obtenue sur simple demande auprès de la Maison de l'Urbanisme et téléchargée gratuitement sur son site internet.

Editeur responsable : Philippe-Jacques Schreder (Président)

Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne asbl

Rue de l'Ancienne Poste, 24 - 6900 Marloie

Tél. 084/45 68 60 - Fax 084/45 68 61 - contact@mufa.be - www.mufa.be